



Parmi les dysfonctionnements dénoncés par les lycéens figure le non-remplacement des enseignants absents.

Des milliers d'élèves se retrouvent chaque jour face à un bureau vide. Pour tenter d'assurer les cours dans le second degré public, le ministère consacre plus de 3,5 milliards d'euros à la couverture des congés, sur un budget annuel global dédié au remplacement de 4,5 milliards d'euros.

Pourtant, le constat demeure particulièrement alarmant dans les collèges et les lycées : 15 à 20 millions d'heures de cours sont perdues chaque année en raison d'absences non remplacées, ce qui représente près de 10% du temps scolaire global. Les disciplines les plus touchées par ce manque de personnels restent les mathématiques, le français, la physique-chimie et l'anglais. Cette crise crée de fortes disparités géographiques, touchant par exemple plus de 60% des établissements dans l'académie de Créteil.

Pour les arrêts de longue durée, la responsabilité repose sur les académies et leurs services. Le rectorat fait appel en priorité aux TZR (titulaires sur zone de remplacement), qui sont des enseignants titulaires sans poste fixe attribué. Lorsque cette réserve ne suffit plus, l'administration recrute des enseignants non-titulaires (contractuels) sous CDD pour toute la durée nécessaire. Cette organisation permet de garder un niveau de couverture très haut, avec un taux de remplacement effectif de plus de 94%.

La situation devient chaotique pour les absences de moins de 15 jours, gérées au sein de chaque établissement. Le chef d'établissement fait appel au Pacte enseignant, un dispositif d'incitation financière reposant sur le volontariat, où les professeurs signataires s'engagent à effectuer des heures supplémentaires rémunérées pour remplacer leurs collègues absents. Mais cela ne suffit pas à combler les besoins au quotidien, de nombreuses classes se retrouvant sans encadrement pédagogique.

Philippe Salvador

Propos recueillis dans Midi Libre - L'édition du mardi 6 octobre 2026

QUESTIONS

1. Les absences des professeurs ont plusieurs conséquences pour les lycéens. Laquelle est principalement mise en évidence dans le texte ?

- ☐ L'année scolaire dure moins longtemps
- ☐ L'emploi du temps des élèves est régulièrement privé de certains cours
- ☐ Le gouvernement accorde moins d'argent au budget de l'éducation
- ☐ Les établissements doivent fermer leurs salles de classe

2. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
A. Toutes les matières ne sont pas affectées à la même échelle. Justification :		
B. La situation de pénurie de professeurs touche toute la France de façon similaire. Justification :		

3. Qui est premièrement sollicité par l'Éducation Nationale pour remplacer des professeurs bénéficiant d'arrêt de longue durée ?

- ☐ Des professeurs non titulaires sous Contrat à Durée Déterminée
- ☐ Des chefs d'établissement
- ☐ Des enseignants diplômés
- ☐ Des professeurs de l'établissement qui se portent volontaire pour remplacer leurs collègues absents

4. Comment le texte qualifie-t-il l'efficacité du dispositif de remplacement des enseignants absents pour une longue durée ?

- ☐ Il permet d'assurer une couverture presque complète des absences.
- ☐ Il permet de répondre uniquement aux besoins des disciplines les plus touchées.
- ☐ Il reste insuffisant pour garantir la continuité des cours dans la majorité des établissements.
- ☐ Il repose principalement sur le recrutement systématique de nouveaux enseignants contractuels.

5. Pourquoi la gestion des absences de courte durée est-elle différente de celle des absences de longue durée ?

- ☐ Parce qu'elles sont plus difficiles à prévoir
- ☐ Parce qu'elles sont gérées différemment
- ☐ Parce qu'elles ne sont pas bien rémunérées

6. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

	VRAI	FAUX
C. Le Pacte Enseignant est un dispositif basé sur le bon vouloir des enseignants déjà présents au sein de l'établissement.		
Justification :		
.....		
.....		
.....		